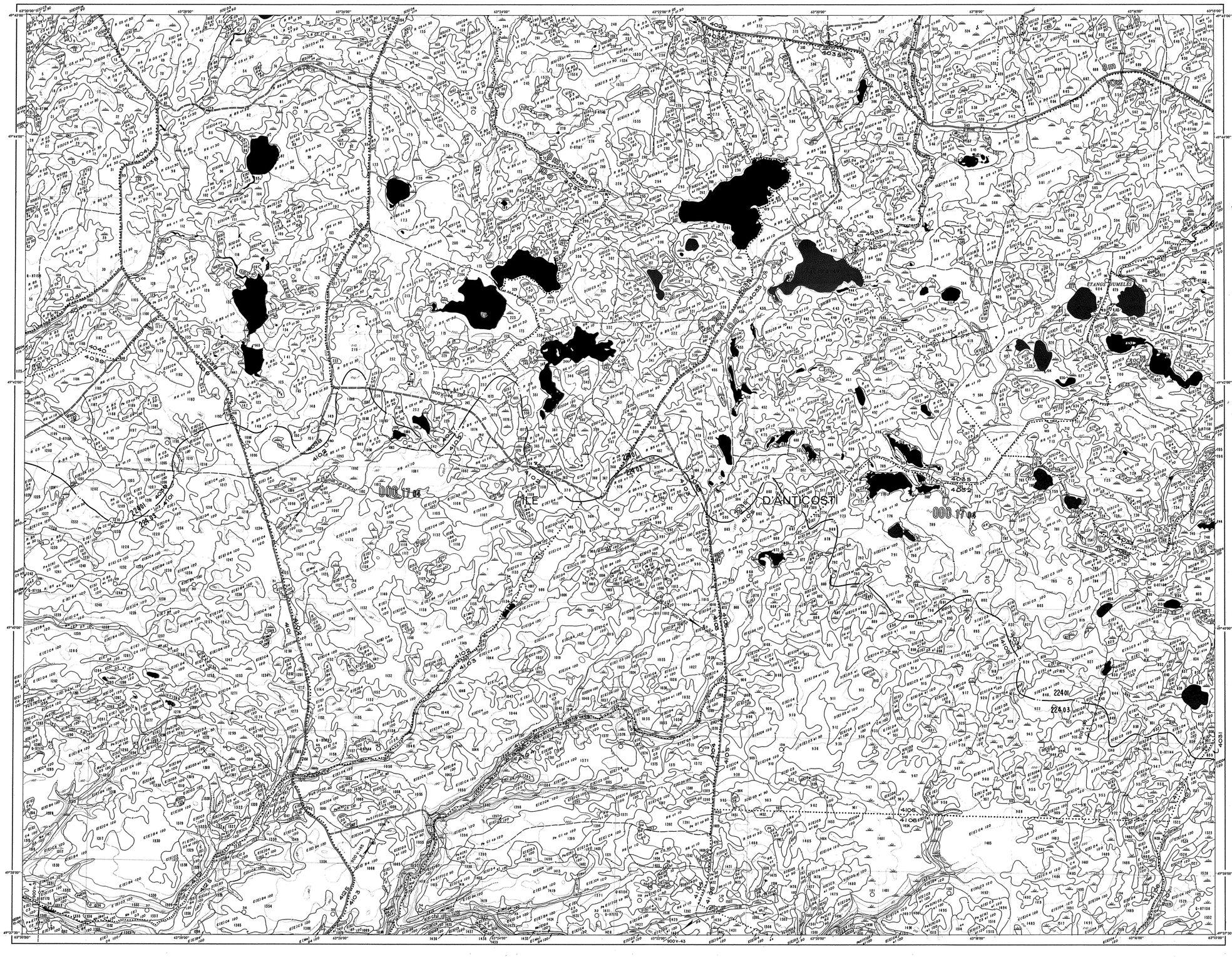

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Rembloi, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, Téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, jetée
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance
Résineux	R	R (E1)	R (P0)
— — à sapin et/ou épinette blanche	S (E1)	S (P0)	
— — à sapin et/ou épinette rouge	S (E2)	S (P0)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (E3)	S (P0)	
— — à pin rouge	S (E4)	S (P0)	
— — à pin gris	S (E5)	S (P0)	
— — à thuya (cèdre)	S (E6)	S (P0)	
— — à mélèze	S (E7)	S (P0)	
— — à pruche	S (E8)	S (P0)	
— — (plantation)	S P		
Pessière	S	S (P1)	S (P0)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (E2)		
— — à thuya (cèdre)	S (E6)		
— — à mélèze	S (E7)		
— — à pruche	S (E8)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (E3)		
— — à pin rouge	S (E4)		
— — à pin gris	S (E5)		
— — (plantation d'épinette blanche)	S P		
— — (plantation d'épinette noire ou rouge)	S P		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S P		
— — (plantation d'épinette noire)	S P		
— — (plantation d'épinette rouge)	S P		
Sapinière	S	S (P2)	S (P0)
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapinière plus de 75% de la portie résineuse)	S (E1)		
— — à thuya (cèdre)	S (E6)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E2)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (E3)		
— — à pin rouge	S (E4)		
— — à pin gris	S (E5)		
— — à pruche	S (E8)		
— — (plantation)	S P		
— — (plantation de sapin baumier)	S P		
Pinède à pin blanc			
— — — avec pin rouge	Pi(P4)		
— — — — et/ou rouge (le conifère occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pi (C)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pi (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pi (C)		
— — — avec mélèze	Pi(M)		
— — — avec pruche	Pi (E)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pi (S)		
— — (plantation)	Pi P		
Pinède à pin gris			
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (P5)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (C)		
— — — avec mélèze	Pg(M)		
— — — avec pin blanc	Pg (P)		
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (P)		
— — — avec pruche	Pg (E)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — (plantation)	Pg P		
Pinède à pin rouge			
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (P6)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — avec mélèze	Pr(M)		
— — — avec pin blanc	Pr (P)		
— — — avec pruche	Pr (E)		
— — — avec sapin et / ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pr P		
— — — Plantation de pin sylvestre	Ps P		
Cédrière			
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (P7)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — — à mélèze	C (M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (P)		
— — — à pin rouge	C (P)		
— — — à pin gris	C (P)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation)	C P		
Pruchenie	Pu		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (P8)		
— — — à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — — à mélèze	Pu(M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(P)		
— — — à pin gris	Pu(P)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— — — (plantation)	Pu P		
Mélèzaie	Me		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (M)		
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me(P)		
— — — à pin gris	Me(P)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— — — (plantation de mélèze européen)	Me(M) P		
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me(M) P		
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me(M) P		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance
Feuillus résineux	F(R)	F(R)(P)	F(R)(P)
— — — avec pin blanc	F(R)	F(R)(P)	F(R)(P)
— — — avec pin rouge	F(R)	F(R)(P)	F(R)(P)
— — — avec résineux	F(R)	F(R) (P)	F(R) (P)
— — — avec sapin	F(R)	F(R) (P)	F(R) (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	F(R)	F(R) (P)	F(R) (P)
Bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (E)	BB (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB(E)
— — — avec pin gris	BB(P)	BB(P)	BB(P)
— — — avec pin blanc	BB(P)	BB(P)	BB(P)
— — — avec pin rouge	BB(P)	BB(P)	BB(P)
Bouleaux jaunes avec résineux	BJ(R)	BJ(R) (P)	BJ(R) (P)
Feuillus résineux avec pin blanc	F(R)(P)	F(R)(P)	F(R)(P)
— — — avec pin rouge	F(R)(P)	F(R)(P)	F(R)(P)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge avec résineux	Er (R)	Er (R)	Er (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R	Er R
Mélangis à feuillus intolérants	M F	M F	M F
— — sur station humide	M F h	M F	M F h

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F		
— — d'essences tolérantes	F		
— — sur station humide	F h		
— — (plantation)	F P		
Bouleaux blancs : blancs et/ou bouleaux gris	BB		
— — à bouleaux jaunes	BB		
Peuplerais	Pe		
Érablière rouge	Er		
Érablières	Er		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)		
— — à bouleaux jaunes	Er (B)		
— — à peupliers	Er (P)		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)		
Plantation d'érable à sucre	Er S P		
— — de bouleau jaune	Bej P		
— — de peuplier	Pe P		
— — de peuplier hybride	Ph P		
— — de frêne d'amérique	Fa P		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Glace

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	brp
Brûlis partiel	

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche résiniers : 0 à 50 % ; 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Coupe mixte	cm
Chablis total	ch
Épidémie sévère	brs
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE	
10 (ans)	0–30 ans	
30 "	31–50 "	
50 "	51–80 "	
80 "	81–100 "	
100 "	101–120 "	
120 "	121 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
	70–30 (ans)	30–70 (ans)
	30–50 "	50–80 "
	50–80 "	80–100 "
	80–100 "	100–120 "
	100–120 "	120–140 "
	120–70 "	70–120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne) : Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieux inéquienne : Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges comprises entre 50 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	9
Forte	61 à 90 %	8
Abrupte	91 et plus	7
Superficie entourée de pentes > 31%		6

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 : 22m	2 : 17m	3 : 12m	4 : 7m	5 : 4m	6 : 4m+
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Jean-Pierre Robert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S183 C3 D2 9 7 C-E-M-B-P-S
- S — sol
- 183 — densité de pente
- C — classe de pente
- 3 — classe d'âge
- D — perturbation
- 2 — classe de hauteur
- 9 — classe de densité
- 7 — sous group. d'essences
- C — groupement d'essences
- E — couple de l'origine
- M — origine
- B — couple de hauteur
- P — classe de densité
- S — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 9
Unité de gestion : 96-1
Unité d'aménagement :
Unité de sondage : 1

Mode de tenure ou de gestion : 0
Bloc d'aménagement : 00
Concessionnaire ou autres : 17 06

Bassin hydrographique :
Bassin primaire : 224 01*
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 97100
Division de recensement : 1
Municipalité :
Cadastre :
Parcelle : 4032 2*
Région écologique : 10a

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 2 / 88
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12 E 13	12 E 14		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12 E 12	12 E 11	12 E 10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12 E 5	12 E 6	12 E 7	

12 E/11 N. O.

ÎLE D'ANTICOSTI

23